

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 17 novembre 2017

L'an deux mille dix sept et le dix sept novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/11/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : CROUZET Louise
GARNOT Pascal donne procuration à GUTHON Bernard
DUSSERT Sandrine donne procuration à DIEUDONNE Laurent

Délibération N° 2017-52 : Remboursement des frais de déplacement

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la tenue du 100^{ième} Congrès des Maires de France, du 20 au 23 novembre 2017, à Paris.

C PICHOU et JP OUGIER sont inscrits.

Le Maire demande au Conseil Municipal de statuer sur la prise en charge des frais de déplacement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** que les frais de déplacement des élus inscrits au 100^{ième} Congrès des Maires à Paris seront pris en charge au titre de ce mandat spécial.

Suffrages exprimés 10 - Pour 10 - Contre 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

